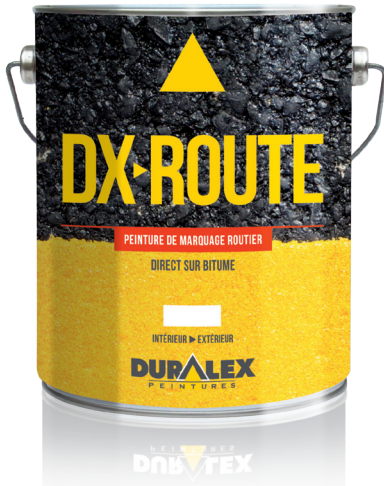


LES SOLUTIONS SOL MARQUAGE ROUTIER

DX ROUTE



PEINTURE DE MARQUAGE ROUTIER

PROPRIÉTÉS : Séchage rapide - Résistance à l'usure mécanique (pneus, etc..), aux intempéries et aux contraintes thermiques - Bonne tenue au sel, aux acides et aux bases - Non glissante.

DESTINATION : Fléchage, parking, ligne de roulement.
Intérieur - extérieur.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Mat brillance 5
Teinte :	Blanc, noir, jaune 1023, bleu 5012, rouge 3020, vert 6024.
Densité :	1,60 +/- 0,05 (blanc)
Sec au toucher :	15 minutes
Circulable :	1 heure
Valeur limite en UE :	Catégorie A/i : 500 g/l 2010 Ce produit contient au maximum : 400 g/l de COV
Extrait Sec en poids :	80 % +/- 0,5 (blanc)
Extrait Sec en volume :	57 % +/- 0,5 (blanc)
Rendement moyen :	6 à 8 m ² / L soit environ 95 microns par couche Il varie suivant la porosité et la planéité du support,
Conditionnement :	15 L - 3 L

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 4 a (NFt 36 005)

**TECHNIQUE
& SERVICES**
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter systématiquement au DTU 59.3.

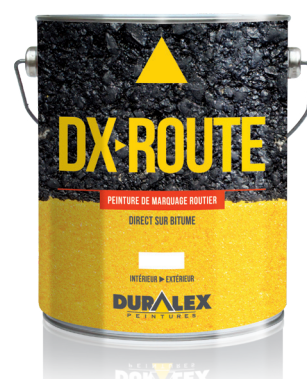
Application :

- En une passe sur chaussées hydrocarburées bien sèches et sans poussière.
 - S'utilise aussi pour le fléchage au sol sur peinture ou béton.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à + 6 °.
Formule mate pour que les deux roues ne glissent pas.

Matériel : Rouleau antigoutte standard 12 mm ou polyester tissé 13 mm, brosse, machine à peindre.

Nettoyage : Diluant cellulosique.

Réservé strictement à un usage professionnel.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Dangereux : respecter les précautions d'emploi.

Cette fiche a été établie et corrigée le 22/08/19. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
WWW.DURALEX-PEINTURES.COM

DURALEX
MARQUE DÉPOSÉE